

FICHE ADHESION FAMILIALE

SAISON 2020 / 2021

Date d'inscription :

NOM : (en lettres majuscules)

PRENOM : (en lettres majuscules)

DATE DE NAISSANCE : SEXE : F M

ADRESSE :
(en lettres majuscules)

CODE POSTAL : VILLE :

 DOMICILE :

 PORTABLE :

 PROFESSIONNEL :

 AUTRE :

E-mail (en lettres majuscules)

N° ALLOCATAIRE CAF :

QUOTIENT FAMILIAL :
(Pour les activités enfants - jeunes)

QUARTIER : (Cochez la case correspondante)

RUIRES	<input type="checkbox"/>	BOURG	<input type="checkbox"/>
BEL AIR	<input type="checkbox"/>	MAISONS NEUVES	<input type="checkbox"/>
VAL	<input type="checkbox"/>	EXTERIEUR	<input type="checkbox"/>

PROFESSION : (Cochez la case correspondante)

SANS	<input type="checkbox"/>	EMPLOYE	<input type="checkbox"/>
AGRICULTEUR	<input type="checkbox"/>	OUVRIER	<input type="checkbox"/>
ARTISAN	<input type="checkbox"/>	RETRAITE	<input type="checkbox"/>
CADRE	<input type="checkbox"/>	DEMANDEUR D'EMPLOI	<input type="checkbox"/>
ETUDIANT/SCOLAIRE	<input type="checkbox"/>	PROFESSION INTERMEDIAIRE	<input type="checkbox"/>

REGLEMENT DES ATELIERS DU CLC

TARIFS PREFERENTIELS :

- si une personne s'inscrit à plusieurs activités
- si 2 membres ou plus de la même famille s'inscrivent à une activité :
 - 15 % de réduction sur la 2^{ème} activité
 - 30 % de réduction à partir de la 3^{ème} activité

INSCRIPTION ET REGLEMENT :

L'inscription aux activités est **annuelle**.

Toute inscription doit être accompagnée du règlement pour l'année.

Facilité de paiement : possibilité d'établir 3 chèques (**à remettre à l'inscription**)

Possibilité de faire 2 cours d'essai consécutifs avec constitution d'un dossier complet (**inscription et règlement obligatoires**).

ANNULATION ET REMBOURSEMENT :

Si vous ne souhaitez plus participer à une activité à l'issue des 2 cours d'essai, il est impératif de le signaler au secrétariat.

Aucun remboursement ne se fera en cours d'année sauf à titre exceptionnel (déménagement, maladie, changement de travail ou d'horaires de travail) et sur présentation d'un justificatif (certificat médical, attestation employeur).

Tout trimestre entamé est dû.

CERTIFICAT MEDICAL :

Pour l'activité hip hop: certificat médical **obligatoire** à fournir à l'inscription ou lors du 1^{er} cours.

ATELIERS ENFANTS – JEUNES :

Pour le bon déroulement des ateliers nous nous permettons de vous rappeler quelques règles :

- Durant les heures d'activité les enfants sont encadrés et surveillés. En dehors des heures d'activité, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
- En décidant de laisser venir ou partir seul votre enfant, vous déchargez la responsabilité de l'association, notamment en cas d'absence d'intervenant.
- Pour les activités collectives (théâtre, danse) nous vous rappelons que l'assiduité est obligatoire. Toute absence répétée nuit à la préparation des spectacles.

A Eybens, le

Signature

Les ateliers ne pourront être maintenus si l'effectif n'atteint pas un minimum de huit participants.